



Condroz Énergies Citoyennes sc

Assemblée générale ordinaire

Compte-rendu de l'assemblée des garants de CEC scrl du 10/06/2022

L'assemblée des garants s'est tenue dans une salle de la Maison du peuple à Poulseur et a débuté vers 21h20.

Bilan des présences : Denoel Claude, D'Hernoncourt Johanna, D'Hernoncourt Patrice (procuration donnée à D'Hernoncourt Johanna), Ercicum Luc, Ercicum Sébastien, Forro Jean Marc, Giet Christian, Jeuniaux Vivienne, Legast Marie, Lundgren Inger (procuration donnée à D'Hernoncourt Johanna), Perremans Corentin, Pirard Hervé

10 membres garants sont présents, porteurs de 2 procurations, soit 12 votants (sur 24 membres garants).

1. Attribution de parts A à 2 coopérateurs

Le CA propose d'agréer en qualité d'associés « garants » Françoise d'Arripe et Pierre Archambeau, tous 2 administrateurs depuis plusieurs années.

Pour rappel (extrait des statuts), « l'assemblée des garants agréera en qualité d'associé « garant » les personnes physiques ou morales dont les aptitudes, l'engagement, les actions ou les finalités permettront de perpétuer la philosophie de la société, dans sa dimension environnementale, citoyenne et sociale. »

La proposition est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée des garants est clôturée vers 21h25.
